

## **Le MOULIN de Lignerolles, en cours de renaissance.**

---

Le moulin de Lignerolles se situe sur la commune de COINCES, tout proche de Patay à l'ouest du Loiret. Il est érigé depuis 1848 à son emplacement actuel. Il a fonctionné jusqu'en 1933 et est ensuite devenu la propriété de Louis-Joseph Soulas, peintre-graveur originaire de Lignerolles. Ce dernier le fera classer à l'inventaire des monuments historiques en 1942 en raison de son intérêt, de sa rareté, et de l'ingénieux système d'ailes qui le caractérise : les ailes de type Berton.

Le moulin sera ensuite rénové mais subira de nouveau les outrages du temps. La commune de Coinces s'en porte acquéreur en 2008 et annonce son intention de le restaurer.

Après une longue phase d'étude et de désignation du maître d'œuvre et des entreprises qui interviendront sur le moulin, les travaux débutent en mars 2017.



Cela commence par une impressionnante manœuvre puisque la cage en bois (toute la partie supérieure du moulin) est soulevée par une grue pour être déposée à côté du socle. Cela permet la réfection complète du pivot, grâce auquel le moulin peut tourner pour être mis face au vent. Un pivot qui ne mesure pas moins de 66 cm au carré à sa base.



Ce sont ensuite différents éléments de la structure même du moulin qui sont remplacés : le sommier (grosse poutres sur lesquelles repose le moulin), la chaise, les trates...





Des planches de bardages fatiguées sont remplacées et l'escalier extérieur, permettant d'accéder au corps du moulin, est également refait à neuf.



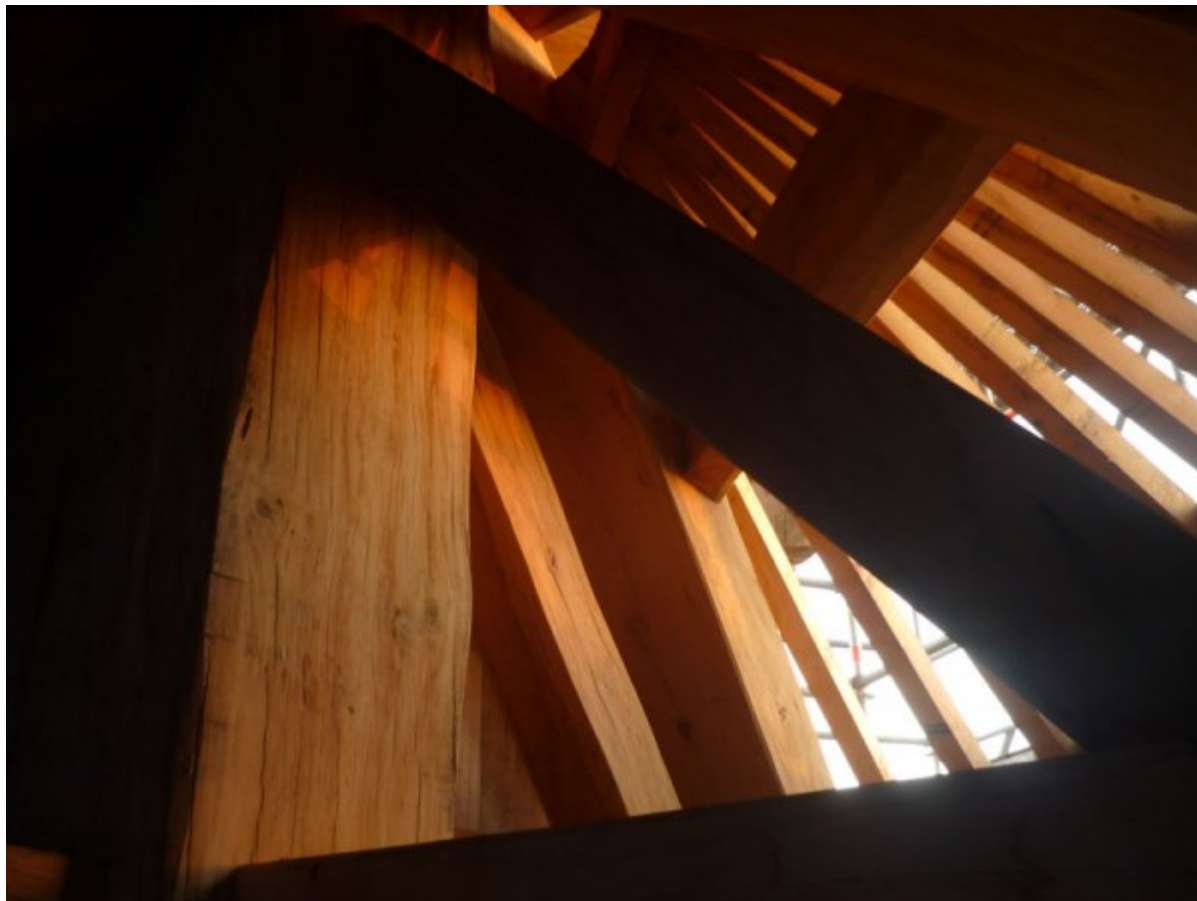
En novembre, la cage a retrouvé sa place sur le pivot. L'arbre moteur et les ailes sont en cours de fabrication et rejoindront Lignerolles dans les semaines à venir.



En lien avec la commune, l'association des Amis du Moulin de Lignerolles, déjà forte de plus de 80 membres, se propose de faire vivre ce moulin suite à sa rénovation. Les idées ne manquent pas : partenariat avec les écoles locales, manifestations culturelles ou sportives, fêtes traditionnelles associant le patrimoine agricole de la Beauce, etc.



Ce chantier s'élève à plus de 400 000 € TTC. Il est subventionné par la DRAC à 50% et par le Conseil Départemental du Loiret à 25%. Mais le reste à charge pour la commune est important.



Tous ceux qui le souhaitent peuvent être partenaires de ce projet en faisant un don. La commune a signé une convention avec la Fondation du Patrimoine, permettant à ces dons d'être déductibles des impôts à 66%.

Pour toute information complémentaire sur la restauration, l'association « les amis du moulin de Lignerolles », ou les dons, vous pouvez consulter le site de la commune : [www.coinces.fr](http://www.coinces.fr) ou appelez la mairie au 02.38.80.84.08